I - Aide au Centre d'études linguistiques et historiques par traditions orales (CELHTO) de Niamey.

Le CELHTO est, avec l'EACROTANAL (Eastern African Centre for Research on Oral Traditions and National Languages de Zanzibar (Tanzanie) et le CERDOTOLA (Centre de Recherche et de documentation sur les traditions orales et les langues africaines) de Yaoundé (Cameroun), l'un des centres régionaux sur lequel l'Unesco s'est appuyée dans la remise en oeuvre du Plan décennal pour l'étude systématique de la tradition orale et la promotion des langues africaines adopté par la 17e session de la Conférence générale en 1972.

L'intervention de l'Unesco au CELHTO s'est faite sous forme :

- de contrats de recherche et de publications.

- de fourniture d'équipement de bureau et de recherche (machines à écrire à caractères spéciaux, photocopieuses, matériel audio-visuel pour les enregistrements et les prises de vues etc.)

- d'assistance technique par l'octroi de missions de consultants en vue de contribuer à la mise au point des programmes du Centre et à l'identification des besoins.

- d'invitation à des réunions organisées par l'Unesco sur des thèmes intéressant les programmes du Centre.

En retour le Centre a joué un rôle important dans la coordination de la recherche en Afrique de l'Ouest dans les domaines des traditions orales, des langues et de l'histoire. Il a par ailleurs accueilli plusieurs réunions organisées par l'Unesco: il y a lieu de mentionner notamment la réunion d'experts sur la transcription et l'harmonisation des langues africaines (1978) dont les décisions servent actuellement de référence dans tous les pays africains. Enfin il assure avec succès la coordination de la traduction en hawsa et en peul de la version abrégée de l'Histoire générale de l'Afrique.

Depuis 1974, l'OUA assure les frais de fonctionnement du Centre. En revanche, le budget affecté à la réalisation des programmes est très réduit et c'est ici que l'intervention de l'Unesco a joué un rôle déterminant. Cependant la modicité de son budget n'a pas permis au Centre d'engager des actions de grande envergure et de compléter valablement le travail qu'effectuent les centres nationaux. Son rôle de coordination aurait pu - et pourrait être - facilité par le fait que plusieurs Etats de la région sont liés par un passé historique commun et plusieurs langues sont communes à un grand nombre d'Etats :

ex : hawsa (Niger, Ghana, Tchad, Cameroun)
peul (Niger, Mali, Guinée, Sénégal, Mauritanie)
bambara (Sénégal; Côte-d'Ivoire, Guinée, Guinée Bissau, Burkina Faso
yoruba (Bénin, Togo, Nigeria)

Au cas où le Centre disposerait de moyens susceptibles de l'aider à réaliser ses ambitions et à répondre aux espoirs que sa création a suscitée dans les Etats de la région, un programme plus ambitieux pourrait être élaboré. Un consultant de l'Unesco (le Professeur A.I. Sow) avait dès 1974 dessiné les grandes lignes du programme du Centre et élaboré la liste du matériel dont le Centre aurait à se doter pour remplir valablement sa mission. Il avait invité notamment le Centre

- à élaborer un programme culturel et éducatif en s'inspirant notamment du Plan décennal pour l'étude systématique de la tradition orale et la promotion des langues africaines.

- organiser un enseignement audio-visuel des langues vivantes

- organiser des conférences internationales en vue de favoriser la coopération internationale et élargir l'audience du Centre.

- ouvrir le Centre notamment la sonothèque, la photothèque, la discothèque, la bibliothèque, la vidéothèque non seulement aux chercheurs et spécialistes (de la région et des autres parties du monde) mais également aux besoins intellectuels et culturels de l'Etat hôte.

L'équipement du centre devrait comprendre

- un système vidéographique complet
- matériel cinématographique classique
- matériel photographique
- matériel de dessins
- matériel d'édition de disques culturels.

Dans le passé, le secteur a, à plusieur reprises, recherché mais sans succès des fonds extrabudgétaires pour renforcer le CELHTO et les autres centres similaires : des requêtes ont été adressées notamment au siège du PNUD et au service des fonds-en-dépôt de l'Unesco.

Pour les trois centres, nous avions estimé en 1977 à $ 1.250.000 le budget qui aurait permis à ces centres de démarrer et d'être opérationnels.

Pour donner une impulsion décisive au CELHTO, il faudrait aujourd'hui mettre à sa disposition un budget annuel de $ 400.000 pendant les trois premières années et dès qu'il aurait pris sa vitesse de croisière et trouvé les moyens de subvenir à une partie de ses besoins, réduire cette contribution à $ 150.000 par an pendant trois ans, la subvention pouvant être progressivement réduite pour les périodes suivantes.

II - Programme d'aide à la collecte et à la diffusion des traditions orales

En attendant de préparer un programme ou des programmes plus précis, je me limiterai à présenter ici les grandes lignes d'un programme d'envergure qui répondrait aux souhaits du Directeur général.

L'action de l'Unesco devrait, à mon avis, suivre deux axes. Il faudrait, d'une part, centrer notre intervention sur les communautés de base et, d'autre part, encourager et favoriser la connaissance et l'appréciation mutuelles des différentes cultures des Etats membres.

Action en direction des communautés de base

On s'est très souvent préoccupé d'étudier et de faire connaître les cultures à l'extérieur de leurs foyers d'origine. Il faudrait d'abord permettre à ces foyers de s'épanouir, de vivre, de recréer et de transmettre leurs cultures à leurs propres communautés avant d'être présentées à d'autres cultures. L'expérience des audiothèques est à cet égard excellente et devrait être généralisée autant que possible. Elle a été tentée avec succès au Mali de 1982 à 1987. Elle consiste à fournir à des communautés vivant ensemble, parlant la même langue et ayant généralement un passé historique commun, un matériel d'enregistrement pour recueillir, écouter, faire écouter et expliquer à la jeune génération, le savoir, le savoir-faire, le savoir-vivre et le savoir-être de la Communauté. Ce matériel permet également d'écouter des informations enregistrées sur d'autres cultures, sur des techniques et des connaissances diverses d'autres communautés ou d'autres cultures. Les enregistrements étant tous réalisés dans la langue de chaque communauté peuvent être transcrits et servir à la réalisation de programmes d'alphabétisation et de post-alphabétisation ou de manuels scolaires. Etant donné que les animateurs des audiothèques sont membres de la Communauté, enregistrements et écoutes tiennent compte du rythme de vie, des valeurs, des interdits et de l'intimité de la communauté concernée.

L'expérience a été limitée à l'utilisation du matériel d'enregistrement sonore pour deux raisons essentielles : ce matériel ne coûte pas cher, son entretien et son maniement sont relativement faciles même pour des analphabètes. Le recours à l'équipement visuel serait évidemment très utile mais il exige une technicité plus grande et coûte plus cher.

Dans cette approche, la langue de la Communauté joue un rôle irremplaçable car la langue est à la fois moyen de communication naturelle entre les membres de la communauté et véhicule privilégié de la culture de ladite communauté.

Encouragement à la connaissance et à l'appréciation mutuelles des différentes cultures

L'une des missions essentielles de l'Unesco est de favoriser la connaissance et l'appréciation mutuelles des cultures des Etats membres. Alors que l'approche proposée plus haut met l'accent sur l'épanouissement et l'affirmation des identités culturelles des différentes communautés, l'axe proposé ici consisterait à identifier des thèmes communs à toutes les cultures tels que les différentes phases de la vie (rites entourant la naissance, l'initiation, la mort, etc) et à effectuer des enregistrements aussi bien sonores que visuels sur ces thèmes. Ces enregistrements pourraient être échangés entre les Etats membres. Comme pour les audiothèques, on veillerait, dans la mesure du possible, à recourir aux compétences de chaque communauté, ceci a le triple avantage de respecter le contexte culturel, de saisir exactement la portée de chaque message culturel et d'enregistrer l'essentiel.

Au cas où ces suggestions seraient retenues, nous pourrions présenter un document plus élaboré.

Augustin Gatera

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Specialized Technical and representational Agencies Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orales (CELHT

1977

Aide au Centre d'études linguistiques et historiques par traditions orales (CELHTO) de Niamey

Augustin, Gaters

CELHTO-UA

https://archives.au.int/handle/123456789/7838

Downloaded from African Union Common Repository